LE MINIMALISME MORAL

SAWADOGO Rodrigue Wendekondo

Université Norbert Zongo BURKINA FASO radriguesawadogo@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Cette réflexion souligne la critique de la vertu, des valeurs et de la morale que l'on trouve dans le minimalisme moral qui se distingue de la critique de la morale de tous les philosophes qui, constatant le fanatisme moral, ont entrepris d'interpeler les êtres humains en vue d'aboutir à une morale qui favorise l'autonomie. Le minimalisme moral ne poursuit pas un tel objectif. Il œuvre pour une restriction de la sphère d'application de la morale en la réduisant à deux principes fondamentaux qui sont l'interdiction de nuire aux autres et le rejet de tout jugement moral des désirs des autres qui peuvent être le suicide, l'euthanasie, les libertés sexuelles comme la prostitution, la pornographie. Tout en montrant les mérites du minimalisme moral perceptibles à travers sa lutte contre l'amour excessif de soi, l'égoïsme, l'égocentrisme et la promotion de la liberté humaine, cette réflexion indique les limites de l'autorisation des différentes actions ci-dessus relevées. Elle précise que ce que l'on se fait à soimême on le fera aux autres ; ce qui donnera naissance à des actions nuisibles aux autres que l'on finira par refuser de faire à soi-même.

MOTS-CLÉS:

autrui, maximalisme, minimalisme, moral, suicide.

ABSTRACT

This reflection underlines the criticism of virtue, values and morals that we find in moral minimalism which is distinguished from the criticism of the morals of all philosophers who note hypocrisy and moral fanaticism undertook to challenge human beings with a view to achieving a morality that promotes autonomy. Moral minimalism does not pursue such an objective. It works to restrict the sphere of application of morality by reducing it to two fundamental principles which are the prohibition of harming others and the rejection of all moral judgment of the desires of others which may be suicide, euthanasia, sexual freedoms like prostitution, pornography. While showing the merits of moral minimalism perceptible through its fight against excessive self-love, selfishness, self-centeredness and the promotion of human freedom, this

reflection indicates the limits of the authorization of the various actions below. above raised. She specifies that what we do to ourselves we will do to others; which will give rise to actions harmful to others that will end up refusing to do it yourself. **Keywords:** maximalism, minimalism, moral, others, suicide.

INTRODUCTION

Les êtres humains sont engagés dans la recherche du bonheur. Cette recherche les conduit à l'identification d'un certain nombre d'obstacles qu'ils entreprennent de surmonter en vue de parvenir à leur épanouissement. Un de ces obstacles qu'ils rencontrent et qu'ils prennent pour cible est la morale. Ils la jugent omniprésente, envahissante, suffocante. C'est ce qui justifie le fait que certains penseurs, comme John Stuart Mill et Ruwen Ogien, ont montré la nécessité de l'élaboration d'une réflexion afin d'engager une réévaluation de notre rapport aux concepts de valeurs ou de la vertu. Ils ont œuvré pour une libération des êtres humains des chaînes jugées trop pesantes de la morale traditionnelle provenant des considérations aristotéliciennes et kantiennes. Cette tâche de libération s'est traduite par une tentative de restriction du champ d'application de la moralité qui conduit à l'enfermement de la morale dans deux principes essentiels. Ces principes sont : se garder de nuire aux autres et s'interdire de développer des jugements moraux par rapport aux aspirations individuelles des autres. Ces deux principes sont chers au minimalisme moral et donnent l'apparence de créer des conditions d'une existence individuelle et collective épanouie dans la mesure où on peut reconnaître que les problèmes socio-politiques qui instaurent l'instabilité au sein des collectivités politiques naissent du non-respect de ces principes. Il convient, cependant, d'être critique face à la restriction de la morale à l'application des deux principes ci-dessus soulignés. Cette restriction de la morale participe-t-elle véritablement à la recherche humaine du bonheur ? Ne représente-t-elle pas une porte ouverte à la destruction humaine individuelle et collective? Quelles limites fondamentales contient le minimalisme moral? Notre tâche, dans cette réflexion, consistera à analyser le minimalisme moral en le distinguant du maximalisme moral avant la mise en exergue de son action libératrice. Nous montrerons enfin qu'il manque véritablement ses objectifs et qu'il ne contient pas réellement la solution du bonheur humain.

1. LE MINIMALISME MORAL

Le minimalisme moral se caractérise par une restriction de la référence à la vertu qui est « la capacité que nous avons dite d'exécuter les plus belles actions, le vice étant la disposition contraire... La possession de la vertu ne s'obtient que par la pratique continue de la justice et de la tempérance » (Aristote, 1965, p.51). Il se singularise

aussi par une diminution de la sphère d'application de la moralité qui, selon E. Kant,

« consiste donc dans le rapport qu'entretient toute action à la législation à la faveur de laquelle seulement un règne des fins est possible. Mais cette législation doit se rencontrer dans tout être raisonnable lui-même et pouvoir procéder de sa volonté, dont le principe est le suivant : n'accomplir nulle action d'après une autre maxime que celle dont il pourrait arriver qu'elle soit une loi universelle. » (E. Kant, 1994, p. 115).

Il est enfin saisissable, selon É. Blondel, à travers une contestation des valeurs (É. Blondel, 2017, p.232) qui ne se fonde pas sur une aspiration à d'autres considérées plus élevées. Une telle précision est importante dans la mesure où des philosophes, comme Nietzsche, dans *Par-delà le bien et le mal*, *Généalogie de la morale*, *Ecce homo*, *crépuscule des idoles*, La Rochefoucauld, dans *Maximes* n.200 et Bonhöffer, ont questionné les fondements de la morale de leur époque, d'une part, en vue de mettre en évidence l'immoralité de ceux qui se tenaient pour les gardiens du temple de la moralité de leur société et, d'autre part, afin d'appeler à une prise de conscience pour un changement de comportement moral. C'est ainsi que Bonhöffer a critiqué le fanatisme moral en soulignant que

« Le fanatique croit pouvoir s'opposer à la puissance du mal par la pureté de sa volonté et de son principe. Mais son fanatisme lui fait perdre de vue l'ensemble du mal ; comme le taureau, il n'atteint que la cape rouge et pas le toréador lui-même ; il finit par s'épuiser et se laisser vaincre. Il manque son but. Son fanatisme a beau servir les hautes valeurs de la vérité et de la justice, tôt ou tard, il se perd dans l'accessoire et dans les détails, et se laisse prendre au piège de l'adversaire plus rusé. » (Bonhöffer, 1965, pp.43-44).

Contrairement à Bonhöffer et à tous les philosophes qui ont critiqué la morale en vue d'améliorer la valeur de la moralité de leurs concitoyens, certains partisans du minimalisme moral trouvent scandaleux de « faire la morale » à quelqu'un. Dans cet ordre d'idée, É. Blondel montre que la morale est « devenue presqu'une inconvenance » (É. Blondel, 2017, p.15).

Le minimalisme moral s'oppose à toute tentative de paternalisme moral qui se décline en termes d'attachement à l'idée de réalisation du bien de l'autre à sa place. Ainsi on assiste à un déracinement du maximalisme moral dont les figures de proue sont essentiellement Aristote, dans Éthique à Nicomaque, pour ce qui est de l'époque antique et Emmanuel Kant, dans *Critique de la raison pratique, Fondements de la métaphysique des mœurs*, et *Doctrine de la vertu*, pour ce qui concerne l'époque moderne. Le maximalisme moral s'essouffle pour donner naissance à un minimalisme moral que l'on trouve chez John Stuart Mill dans son œuvre *De la liberté*. Dans le chapitre III intitulé De l'individualité comme *l'un des éléments du bien-être* et le chapitre IV Des limites de l'autorité de la société sur l'individu, l'auteur essaie d'indiquer les limites de la liberté de l'individu en ces termes « il ne doit pas nuire à autrui » (J. S. Mill, 1990, p.146). Il souligne ensuite qu'« il est souhaitable que l'individualité puisse s'affirmer dans tout ce qui ne touche pas directement les

autres. » (J. S. Mill,1990, p.147.) Il est utile de comprendre les éléments constitutifs du concept « autrui » ou « les autres ». Chez J. S. Mill (1990, p.84), ce concept recouvre les hommes « concrets de chair et d'os » et la société qui se laisse saisir comme l'ensemble formé par les hommes ci-dessus indiqués.

Il met en garde contre l'extension excessive du concept d'autrui ou des autres aux êtres surnaturels que sont les dieux. Reprenant une affirmation d'un auteur grec antique il montre que « les offenses commises vis-à-vis des Dieux sont l'affaire des Dieux et non des législateurs, « qui n'ont reçu d'en haut le mandat de venger toute offense supposée au Tout-Puissant, qui ne constitue pas également un tort infligé à nos semblables. » » (J. S. Mill, 1990, p.156.) Si ce philosophe exclut du concept d'autrui ou des autres la divinité, cela signifie que nuire à la divinité ne doit pas être considéré comme immoral. Il montre aussi que toutes les entités dites abstraites comme « les bonnes mœurs », « l'opinion publique », le « drapeau » ne sont pas des réalités dont la prise en considération pourrait conduire à la qualification de morale ou d'immorale. Ruwen Ogien qui s'est inspiré de John Stuart Mill se démarque aussi de lui car pour J. S. Mill la société fait partie des choses auxquelles on doit faire attention dans nos actions pour ne pas nuire à l'autre. Ruwen Ogien, ardent défenseur d'une morale débarrassée de crimes imaginaires, s'est opposé à la conception de John Stuart Mill en considérant la société comme une des composantes des entités dites abstraites qu'il faut exclure du principe de « ne pas nuire à autrui ».

Les actes qui nuisent aux autres sont entre autres l'empoisonnement, le meurtre, la trahison, l'exploitation, l'humiliation, la manipulation. Par contre la vente de services sexuels, l'avortement ne sont pas des actes qui nuisent directement aux autres selon le minimalisme moral que prône Ruwen Ogien (2007, p.83-85). Les fœtus, dans la conception de minimalisme moral, ne sont pas des êtres à qui on nuit directement dans le cas précis, par exemple, de l'avortement mais il formule l'excuse que c'est indirectement que l'on nuit à l'autre tout comme le suicide peut avoir indirectement des conséquences pour la veuve et les orphelins. Le minimalisme moral sonne le glas du scandaleux, de l'obscène, du sacrilège, du blasphématoire. Dans le chapitre IV, John Stuart Mill montre que

« Les hommes doivent s'aider les uns les autres à distinguer le meilleur du pire, et s'encourager à préférer l'un et à éviter l'autre. Ils ne devraient avoir de cesse que de se stimuler mutuellement à exercer leurs plus nobles facultés et à orienter davantage leurs sentiments et leurs desseins vers la sagesse, et non la folie, vers des objets de contemplation édifiants et non dégradants. Mais personne n'est autorisé à dire à un homme d'âge mûr que, dans son intérêt, il ne doit pas faire de sa vie ce qu'il a choisi d'en faire. Il est celui que son bien-être préoccupe le plus : l'intérêt que peut y prendre un étranger est insignifiant. » (J. S. Mill, p.178).

Il condamne la volonté de la société de se prononcer sur les actions que pose l'homme dans sa relation à lui-même car il juge présomptueuses leurs interventions

qui peuvent être erronées. Il estime que les observateurs n'ont pas la vraie mesure des circonstances particulières.

2. L'ACTION LIBÉRATRICE DU MINIMALISME MORAL

Le minimalisme moral, selon John Stuart Mill, libère les hommes de nombreuses chaînes morales qui handicapent leur bonheur en réduisant la sphère d'application de la morale. Il souligne que ne peut être considéré moral que ce qui, dans la vie ou l'action humaine, concerne autrui. En dehors de cela, il ne sied pas d'étendre la sphère de la morale. Ce faisant, John Stuart Mill repousse les limites du domaine de la morale ou libère l'homme de tout un espace jadis placé sous l'obligation morale. Cette voie ouverte par John Stuart Mill sera approfondie par Ruwen Ogien.

Chez ce philosophe, il y a une certaine radicalisation de la restriction de la sphère d'intervention de la morale. Elle devient plus minimaliste que le minimalisme que présente John Stuart Mill. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les titres de certaines œuvres de Ruwen Ogien comme La panique morale (2004), La morale a-t-elle un avenir ? (2006), Penser la pornographie (2008), L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes (2007) et Mes mille et une nuits. La maladie comme drame et comme comédie (2017). Le minimalisme moral part du constat que la morale est très envahissante, fait suffoquer et qu'il faut la rendre moins envahissante et moins suffocante en la réduisant. Cette réduction consiste à dépénaliser ce qu'il a appelé les crimes sans victimes. Qu'est-ce qu'il convient d'entendre par cette expression « crimes sans victimes » ? Un crime peut-il être perpétré sans victime ? Il est donc nécessaire de clarifier le concept de crime sans victime impliqué dans la réflexion philosophique de Ruwen Ogien.

D'une manière générale, la victime d'un crime peut être autrui ou la société. Mais lorsque la victime d'un crime, dans sa conception morale, est soi-même, Dieu, la patrie, le drapeau, les personnes consentantes, il parle de crime sans victime. Ainsi le crime sans victime est un crime sans une victime autre que soi-même ou les personnes dites consentantes. Des exemples de crimes sans victimes existent en nombre élevé chez Ruwen Ogien. Il s'agit entre autres du suicide, des libertés dites sexuelles comme la prostitution, la pornographie, la masturbation, de l'alcoolisme, de l'euthanasie, ... Réfléchissant sur la question des libertés sexuelles, il a soutenu:

« je ne vois pas très bien ce qui pourrait justifier, par exemple, le fait de juger « immoraux » des échanges sadomasochistes auxquels les participants ont tous consenti ou de se livrer à des activités sexuelles solitaires qui, au pire ne causent des dommages directs qu'à soimême. » (R. Ogien, 2007, p.80).

S'intéressant, ensuite, au suicide, il a montré que

« Le cas le plus évident de dommage qu'on cause intentionnellement à soi-même, c'est le suicide. Dans le cas du suicide, s'il n'y avait pas d'intention de causer un dommage à soi-

même, ou si l'intention d'en causer à d'autres était la principale (pensez aux kamikazes), on ne considérerait probablement pas qu'il s'agit d'un suicide ou d'un suicide « ordinaire ». » (R. Ogien, 2007, p.85).

Cette conception du suicide de Ruwen Ogien s'oppose à celle d'Émile Durkheim et des durkheimiens selon laquelle le suicide est fondamentalement un acte social (É. Durkheim, 1967). Ainsi un crime sans victime est un crime sans préjudices directs causés à autrui. Le minimalisme moral œuvre pour une non criminalisation des manquements aux devoirs moraux envers soi-même. Il appelle même à la reconsidération de l'expression « devoirs moraux envers soi-même » car des manquements à ces types de devoirs ne sont pas immoraux. Ils ne peuvent, dans le meilleur des cas, qu'être que de la bêtise. Il opère une distinction entre la bêtise et l'immoralité. Si la qualification de « bêtise » n'est pas honorable, celle de l'immoralité l'est beaucoup plus. Cette distinction entre bêtise et immoralité participe à la réduction de la sphère de la moralité et de l'immoralité et prépare de ce fait le nid du minimalisme moral.

Ruwen Ogien a œuvré pour une identification de l'éthique et du droit qui se manifeste par un rapprochement de l'immoralité et de l'injustice voire de l'illégalité. Les plus minimalistes des minimalismes moraux

« recommandent de réserver l'application du mot « immoral » aux relations injustes envers les autres (humiliation, discrimination, exploitation et manipulation cyniques, atteintes aux droits, gestions par la menace, la violence ou d'autres formes de contraintes, etc... » (R. Ogien, 2007, pp. 22-23.)

Ruwen Ogien est auteur d'un minimalisme moral assez radical. Il a soutenu, en effet, l'incohérence du devoir moral à l'égard de soi-même et des vertus personnelles comme la tempérance, l'endurance qui sont des valeurs. Il montre que « ce que nous faisons de nous-mêmes n'a aucune importance morale » (R. Ogien, 2007, p.22).

Il est bénéfique d'entreprendre une réflexion qui vise à souligner qu'une moralisation sans limites de la vie sociale peut, dans une certaine mesure, être remise en cause dans l'objectif d'appeler les hommes à d'adoption de comportements propices à leur épanouissement. Une telle interpellation pourrait participer à l'action visant la libération humaine des chaînes quelquefois pesantes d'une moralisation excessive de la communauté des êtres humains. Le minimalisme moral a eu le mérite de libérer de nombreux secteurs humains de l'emprise de la morale. Cela rend l'homme libre et protège la vie privée de nombreuses interférences légales et morales en proclamant une certaine neutralité ou indifférence morale par rapport à ce que l'homme ferait de sa propre vie. Le minimalisme moral constitue aussi une arme contre l'amour excessif de soi, l'égoïsme, l'égocentrisme.

Mais il est important de veiller à ce que le besoin de libération humaine ne se convertisse uniquement à une tâche qui vise à imposer le silence à l'humanité, à la

retenir dans l'inaction face à une des conséquences substantielles du minimalisme moral qui est la neutralisation maximaliste de la charge morale rattachée au suicide. Cette charge morale est perceptible dans la définition que la société élabore du suicide. Il est, en effet, défini comme un meurtre qui se traduit par la violation de son propre devoir envers soi-même. Il est une offense faite à soi qui se matérialise par une prise d'initiative de quitter la vie. La société se demande, cependant, si l'on a le droit de quitter la vie comme on sort d'une salle qui déplaît. L'expression quitter la vie contenue dans l'affirmation précédente signifie se donner la mort. Émile Durkheim qui s'est beaucoup investi dans la réflexion sur le suicide spécifie le type de mort qui le caractérise fondamentalement en montrant que

« parmi les espèces de morts, il en est qui présentent ce trait particulier qu'elles sont le fait de la victime elle-même, qu'elles résultent d'un acte dont le patient est l'auteur, et d'autre part, il est certain que ce même caractère se retrouve à la base même de l'idée qu'on se fait communément du suicide. » (É. Durkheim, 1967, p.3.)

Pour Durkheim, il est utile de souligner que le suicide ne se limite pas à l'utilisation des moyens comme les armes, les pesticides, la pendaison pour s'ôter la vie, car dans sa pensée, celui qui refuse de s'alimenter se tue comme celui qui se détruit par « le fer ou le feu » (É. Durkheim, 1967, p. 3). Par-delà le refus de se nourrir qui est tenu, par Durkheim, comme un acte authentique de suicide, il précise aussi que

« L'iconoclaste qui, pour conquérir les palmes du martyre, commet un crime de lèse-majesté qu'il sait être capital, et qui meurt de la main du bourreau, est tout aussi bien l'auteur de sa propre fin que s'il s'était porté lui-même le coup mortel. » (É. Durkheim, 1967, p.3).

Ce qu'il est utile de mettre en exergue, dans la réflexion durkheimienne et du minimalisme moral du suicide, c'est la dimension intentionnelle de l'homicide perpétré sur soi-même. Quelles sont les limites du minimalisme moral ?

3. LES LIMITES DU MINIMALISME MORAL

Il convient, cependant, d'être critique car comme soutient Spinoza « Les hommes sont en effet, je l'ai dit souvent, conscients de leurs actions et appétits, mais ignorants des causes par où ils sont déterminés à appéter quelque chose ». (Spinoza, 1965, pp.218). En prenant en considération cette réflexion de Spinoza, la liberté ou la volonté que celui qui veut se suicider semble éprouver peut être fondée sur un défaut de savoir, une ignorance. Il est, ainsi, un jouet de forces ou de pulsions qu'il a de la peine à identifier et qui se rendent, malheureusement, maîtresses de sa volonté. Cela signifie que celui qui se suicide n'est pas toujours libre ou responsable. Il peut être un être déboussolé qui a besoin d'aide, d'assistance. Si au lieu de l'aider ou de l'assister, on s'enferme dans un minimalisme moral qui lui reconnaît le droit de se suicider, on participe à la destruction d'une vie humaine.

Or la vie humaine est un des droits fondamentaux jugés inaliénables, imprescriptibles

si l'on se réfère à un philosophe du libéralisme politique dont l'attachement à la liberté humaine fut aussi fort que celui de John Stuart Mill et de Ruwen Ogien. Ce philosophe est John Locke, auteur du Traité du gouvernement civil, où il a affirmé que la vie fait partie de l'ensemble constitué de la propriété de l'être humain en plus de la liberté et des biens matériels mobiliers et immobiliers. Ce droit naturel fondamental qu'est la vie ne doit être violé par personne. Aucun homme, fut-il le propriétaire de sa vie, n'a le droit de l'ôter. Ce que soutient John Locke n'est pas différent de ce que l'on trouve dans le Léviathan de Thomas Hobbes car ce philosophe a défendu, avant John Locke, l'idée d'un droit et d'un devoir naturels de l'être humain à la conservation de sa propre vie. Cette conservation de soi doit être entreprise même par un prisonnier auteur de crime, qu'il a lui-même reconnu, jugé et condamné légalement et légitimement car pour Thomas Hobbes il a le droit de conserver sa vie quand vient le moment de son exécution en tuant ceux qui viennent pour l'exécuter et prendre la fuite. Ainsi chez ce philosophe, bien que soucieux de la sécurité étatique, le suicide n'est pas imaginable en termes de droit humain ou de devoir humain. Aucun de ces deux philosophes modernes ne pose le droit ou le devoir de se nuire au point de s'ôter volontairement la vie.

Au-delà de ces deux philosophes modernes, Il y a chez Emmanuel Kant un devoir de ne pas s'utiliser comme un objet. Ce philosophe des Lumières est un des représentants remarquables de la défense des devoirs que l'être humain a à l'égard de sa propre personne. Il ne doit pas se suicider mais travailler à la conservation aussi longtemps que possible de sa vie. Il n'a pas non plus l'habilitation de se masturber. Il a, cependant, le devoir moral d'entreprendre une modération de ses appétits relatifs à la boisson, à la nourriture et aux relations sexuelles. Ces devoirs, chez Emmanuel Kant, sont des devoirs envers soi en tant qu'être animal. Par-delà ce type de devoirs kantiens, il y a les devoirs moraux qui sont entre autres la défense de mentir, d'être avare, d'être servile...La limitation de la moralité ou de l'immoralité dans la relation à soi-même a un certain nombre de conséquences négatives destructrices de soi et des autres. Ce que je fais à moi-même, ne le ferai-je pas à autrui ? Ce que je m'autorise, ne me l'autoriserai-je pas aux autres ? Celui qui ne trouve aucun problème à se nuire, peut-il éviter de nuire à l'autre ?

Celui qui ne se tolère pas ne peut pas véritablement tolérer les autres. Le minimalisme semble offrir la possibilité de finir les conflits car il a pour principe fondamental de ne pas nuire à autrui. Ainsi il est possible de penser l'idée d'une fin des confrontations et des menaces des existences des autres. On évoluerait alors vers une pacification du vivre ensemble mettant fin à la barbarie dans la mesure où il valorise une moralisation de nos comportements envers les autres. Il convient, cependant, d'être critique en se demandant si l'on peut mettre en péril sa propre vie et se retenir, se garder de mettre en péril celle des autres, de la société, de l'humanité. Cela revient à se demander si celui qui a le droit de se suicider verra un inconvénient à infliger la mort à l'autre. Ce

qui arrive, de nos jours, à l'humanité c'est-à-dire l'action mortifère des kamikazes, des commandos-suicides, ne provient-il pas, d'une manière ou d'une autre, de l'application d'un certain minimalisme moral ?

Il y a donc des limites à l'idée de pouvoir faire de sa propre vie ce que l'on veut sans nuire à l'autre. C'est la raison pour laquelle ceux qui ont opté de se tuer tuent aussi les autres. Les djihadistes en sont des exemples. Ils exaltent le suicide en portant des ceintures d'explosifs qui tuent aussi d'autres êtres humains. C'est ce que souligne François Saint-Bonnet qui a montré qu'une mère palestinienne dont le fils avait tué deux soldats israéliens en se faisant exploser déclarait que les musulmanes avaient « l'instinct maternel le plus fort » en s'empressant d'ajouter : « Bien que notre amour pour (nos fils) soit plus grand, l'amour que nous portons à notre terre conquise l'est plus encore. » (F. Saint-Bonnet, 2017, p.22). Le fils de cette femme palestinienne fut un militant du Hamas. Le suicide n'est pas universalisable. Il s'oppose fondamentalement au devoir être de l'action humaine car

« l'être humain, et en général tout être raisonnable, existe comme fin en soi, et non pas simplement comme moyen pour l'usage que pourrait en faire, à son gré, telle ou telle volonté, mais il faut qu'il soit toujours considéré dans toutes ses actions- aussi bien celles qui sont orientées vers lui-même que celles qui sont orientées vers d'autres êtres raisonnables- en même temps comme fin. » (E. Kant, 1994, p.107).

Cela est aussi perceptible dans cette autre affirmation kantienne « agis de telle façon que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen » (E. Kant, 1994, p.109). Cette conception philosophique kantienne est une arme contre l'idée d'absence de devoirs moraux envers soi-même. S'inspirant de cette philosophie kantienne, Charles Lamore a montré que « si j'ai le devoir de respecter l'humanité où qu'elle se trouve, sans exception de personne, il s'ensuit que je dois la respecter dans ma propre personne et que je me trouve par conséquent devant un certain devoir envers moi-même » (Ch. Lamore, 2018, 44). Le titre de l'œuvre de Paul Ricoeur, Soi-même comme un autre est aussi interpellateur. Cette interpellation se retrouve dans l'invitation à se considérer comme un autre car le minimalisme moral affirme le refus ou le rejet de nuire aux autres en leur témoignant de la bienveillance tout en se gardant d'interdire de nuire à soi-même ou de se tuer. Il est important que l'on se considère comme un autre et ainsi s'interdire à soi-même ce que l'on s'interdit à l'égard des autres. Il faut donc éviter de se faire soi-même du mal, de s'autodétruire.

L'universalisation du suicide détruit la communauté en plus de soi-même. Cela s'oppose à la maxime kantienne qui interpelle les hommes en ces termes « Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi *universelle.* » (E. Kant, 1994, p. 97.) La maxime « faire de son corps ce que l'on veut » peut aboutir à l'érection en règle de la réalisation des actions terroristes, s'éliminer et éliminer les autres pour finir par devenir faire aux autres ce

que l'on n'oserait faire à soi-même. Dans les actes terroristes, lorsque l'on se réfère à l'histoire, on constate que l'on est passé des actions kamikazes, se tuer en tuant les autres surtout en occident à des groupes terroristes qui chérissent leur propre vie en œuvrant à sa préservation à tout prix mais ils sont engagés dans la destruction des vies humaines comme Boko Haram et les autres groupes terroristes au Mali, au Burkina Faso, au Niger, ... Ces groupes terroristes préservent leur vie par la fuite, les cachettes, les attaques surprises et les différents replis dits stratégiques. Ainsi le minimalisme moral conduit à une démoralisation absolue. Il ne représente qu'un intermède à une absence totale ou absolue de morale.

CONCLUSION

Dans cette réflexion sur le minimalisme moral, nous l'avons analysé avant de montrer qu'il est soucieux de la libération de l'humanité d'un certain nombre d'entraves morales jugées pesantes par John Stuart Mill et Ruwen Ogien en particulier. Ses deux principes fondamentaux sont : éviter de nuire aux autres et s'interdire de juger les désirs individuels des autres comme le suicide, la prostitution, ... Nous avons souligné que si le besoin de libération des êtres humains des entraves morales peut être louable, il reste que le refus de poser pour l'homme des devoirs envers sa propre personne comporte de nombreuses limites. L'affirmation d'une indifférence ou d'une neutralité morale dans la relation de l'homme à son égard a pour conséquence le manquement de ses devoirs moraux envers ses semblables. Ainsi il est nécessaire de redonner à Emmanuel Kant, à sa réflexion sur les devoirs envers soi-même une place importante. Le minimalisme moral doit perdre de son minimalisme pour une vie individuelle et collective épanouie.

BIBLIOGRAPHIE

Aristote, 1965, Éthique à Nicomaque, trad. J. Voilquin, Paris, G F-Flammarion.

Blondel É, 2017, La morale, Paris, Flammarion.

Bonhöffer, 1965, Éthique, trad. L. Jeanneret, Paris, Labor et Fides.

Durkheim É., 1967, Le suicide. Étude de la sociologie, Paris, PUF.

Hobbes Th., 1992, Léviathan, trad. D. Mazel. Paris, Flammarion.

Kant E., 1943, Critique de la raison pratique, trad. F. Picavet, Paris, PUF.

Kant E., 1994, *Métaphysique des mœurs I. Fondation. Introduction*, trad. A. Renaut, Paris, GF Flammarion.

Kant E., 1994, Métaphysique des mœurs II. Doctrine du droit. Doctrine de la vertu,

trad. A. Renaut, Paris, GF Flammarion.

Lamore Ch., 2018, « Réflexions sur l'idée des devoirs moraux envers soi-même » in *Raison Publique*, n. 22.

La Rochefoucauld, 1977, « Réflexions morales » in *Maximes et réflexions diverses*, Paris, GF- Flammarion.,

Locke J., 1992, Traité du gouvernement civil, trad. D. Mazel. Paris, Flammarion.

Mill J. S., 1990, De la liberté, trad. L. Lenglet, Paris, Gallimard.

Nietzsche F., 1951, Par-delà le bien et le mal, trad. G. Bianquis, Paris, Aubier.

Nietzsche F., 1996, *Généalogie de la morale*, trad. É. Blondel, O. Hansen-Love, Th. Leydenbach, P. Pénisson, Paris, GF- Flammarion.

Nietzsche F., 1983, Crépuscule des idoles, trad. É. Blondel, Paris, Hatier.

Nietzsche F., 1992, Ecce homo, trad. É. Blondel, Paris, GF- Flammarion.

Ogien R., 2007, L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes, Paris, Gallimard.

Ogien R., 2004, La panique morale, Pais, Grasset.

Ogien R., 2006, La morale a-t-elle un avenir?, Paris, Pleins Feux.

Ogien R., 2008, Penser la pornographie, Paris, PUF.

Ogien R., 2017, Mes mille et une nuits. La maladie comme drame et comme comédie, Paris, Albin Michel.

Ricoeur P., 1990, Soi-même comme un autre, Paris, Seuil.

Saint Bonnet F., 2017, À l'épreuve du terrorisme. Les pouvoirs de l'État, Paris, Gallimard.

Spinoza, 1965, Éthique in Œuvres, III, trad. Ch. Appuhn, Paris, G F- Flammarion.